

ELLEBOSS.FR, LA START-UP ENGAGÉE CONTRE LA PRÉCARITÉ DES FEMMES FREELANCES

Sous l'impulsion d'elleboss.fr, l'entrepreneuriat féminin a de beaux jours devant lui ! La plateforme française qui connecte les femmes freelances et les entreprises, innove aujourd'hui en offrant à sa communauté les mêmes avantages qu'un salarié. Protection sociale, comité d'entreprise, garantie de paiement, prévoyance, assistance en cas d'accidents de la vie...elleboss.fr a tout compris en proposant une solution tout-en-un pour protéger ses indépendantes au quotidien quand la précarité de l'entrepreneuriat se place au cœur des débats. Et si demain nous n'avions plus à choisir entre confort du salariat et aléas du freelancing ?

ÊTRE FREELANCE AVEC TOUS LES AVANTAGES D'UNE SALARIÉE

C'est ce que propose aujourd'hui Juliette Mandrin et Nicolas Jaboulay, les deux fondateurs d'elleboss.fr, solution digitale de recrutement unique en son genre.

« En 2024, la France compte plus d'un million de Freelances dont 45% sont des femmes. Si notre vocation première est de mettre en relation des talents expertes dans leurs domaines et des chefs d'entreprise qui ont besoin de renforts ponctuels, aujourd'hui nous nous devons d'aller encore plus loin. La précarité de l'entrepreneuriat est une vraie réalité. Nous avons ainsi pensé des offres pour mieux accompagner et protéger nos freelances aussi bien dans leur quotidien que leur activité. Leur faire bénéficier des meilleurs avantages RH comme si elles étaient salariées en entreprise. », explique Juliette Mandrin.

DES INDÉPENDANTES SOUS HAUTE PROTECTION !

En signant avec Malakoff Humanis un contrat de type assurance collective santé habituellement destiné aux salariés, Elleboss.fr devient l'une des premières plateformes à proposer à ses freelances - en plus des missions - des services personnalisés et une protection sociale au top !



- Accès à un contrat de type assurance collective pensé spécifiquement pour les femmes entrepreneurs et pour la vie au féminin par Malakoff Humanis avec dès le premier forfait : prime de naissance, forfait PMA, bien-être à domicile, prothèses capillaires, consultations bien-être (ostéopathie, diététicien, sophrologue)...
- Assistance exceptionnelle en cas d'accidents de la vie : aide à domicile, portage de repas, aide pédagogique, conduite des enfants à l'école...
- Accès prévoyance pour assurer le maintien des revenus via AXA en cas d'accident durant une mission
- Garanties de paiement sous 10 jours à la fin de mission
- Accès à un Comité d'Entreprise avec plus de 100 000 offres : bons d'achat, vacances, ciné, parcs d'attraction, spectacles, sport...

ET BIEN ENTOURÉES

Afin d'améliorer et enrichir le parcours professionnel de ses 'Ellebosseuses', les deux fondateurs mettent également à disposition toute une palette de services axés sur la valorisation des compétences :

séances de coaching, atelier formation, tests de compétences et de personnalités similaires à ceux des cabinets de recrutement...

Des avantages gagnants-gagnants qui offrent en parallèle aux entreprises clientes le choix du profil le plus qualifié selon leurs besoins.

Face à ses concurrents, la plateforme française soutenue par la BPI depuis sa mise en ligne et Lauréate du Réseau Entreprendre 2023, peut se prévaloir d'être l'une des premières à intégrer une offre tout-en-un qui permet à chaque freelance d'allier sécurité et liberté dans l'exercice de son activité. Un réel progrès pour celles qui ont fait le choix de l'indépendance.



« Pourquoi avoir fait le choix d'une plateforme dédiée aux femmes ? Les chiffres témoignent : seulement 45% des entrepreneurs freelances sont des femmes. Des femmes qui suivent des parcours professionnels souvent différents de ceux des hommes, la plupart du temps du simple fait de la maternité. En créant elleboss.fr et en proposant aujourd'hui des solutions concrètes pour sécuriser le choix d'un travail indépendant, nous souhaitons valoriser l'entrepreneuriat au féminin et rééquilibrer, à notre petite échelle, le marché.», souligne Nicolas Jaboulay.



DES ACTUALITÉS SOLIDAIRES

*Dans le cadre du partenariat signé ce début d'année, Malakoff et Elleboss reversent une partie de leur chiffre d'affaires à Ruban Rose, Association de lutte contre le cancer.

* Elleboss vient également de signer en 2024 un partenariat avec le fonds de dotation Femmes et Avenir pour soutenir la monoparentalité.



CONTACT PRESSE
Stéphanie Brigaud
stéphanie@lesensdelacom.com
06 10 34 75 91